



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 18 Janvier 2024

Procès-Verbal N° 24

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory

PRESIDENT : DALMON André

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger, CHAUZY Marc (excusé).

La réunion est ouverte par le Président à 10h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, en application de l'article 17 du règlement des championnats sera sanctionnée d'une amende de 50 €.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (Volkswagen)

- Le match JS LEVEZOU 1 – LUC PRIMAUBE FC 2 prévu initialement le dimanche 4 février 2024 à 15h00 se jouera le samedi 3 février 2024 à 20h00 (accepté par Luc Primaube).
- Le match ST GEORGES FC 1 – OUEST AVEYRON FOOT 1 prévu initialement le samedi 3 février 2024 à 19h00 se jouera le même jour à 18h00 (accepté par OAF).
- Le match OUEST AVEYRON FOOT 1 – DRUELLE FC 2 prévu le samedi 27 janvier 2024 à 19h00 est reporté au samedi 10 février 2024 à 19h00 en raison de la qualification de **Ouest Aveyron Foot 1** en coupe d'Occitanie.

Départementale 2 (Sodépol)

- Le match LAISSAC 1 – REQUISTA US 2 reprogrammé le samedi 20 janvier 2024 à 20h00 se jouera le vendredi 19 janvier 2024 à 21h00 (entente entre les deux clubs).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **LE BUISSON ESC 2 – FC CAUSSE SAUVETERRE 1** prévu initialement le samedi 27 janvier 2024 à 19h00 se jouera le même jour à 19h30 (décision de la CDGCS, le club du Buisson n'a pas répondu dans les délais).
- Le match **CHANAC AS 1 – CHASTEL NOUVEL AS 1** est maintenu au dimanche 4 février 2024 à 15h00 (demande de Chastel Nouvel de jouer le samedi et refus de Chanac de jouer le samedi).

Départementale 4 (VGM)

- Le match **LUC PRIMAUBE FC 3 – MANHAC AR 1** prévu initialement le samedi 27 janvier 2024 à 19H00 se jouera le même jour à 18H00 (demande de Manhac accepté par Luc Primaube).
- Le match **CHASTEL NOUVEL AS 2 – CAMPAGNAC 1** est maintenu au dimanche 4 février 2024 à 15h00 (demande de Campagnac de jouer le samedi et refus de Chastel Nouvel de jouer le samedi).
- Le match **PAYS ALZUREEN 2 – CAPDENAC UFC 1** est maintenu au dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 (demande de Pays Alzuréen et refus de Capdenac de jouer le vendredi).

Départementale 5 (Point Vert)

- Le match **ST GERMAIN DU TEIL 1 – CHIRAC ES 2** prévu initialement le samedi 27 janvier 2024 à 20h00 se jouera le dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 (accepté par St Germain).
- Le match **MONTBAZENS/RIGNAC 4 – MOYRAZES 2** prévu initialement le dimanche 4 février 2024 à 15h00 se jouera le samedi 3 février 2024 à 20h30 (accepté par Moyrazes).
- Le match **ANGLARS/VAUREILLES 1 – MONTBAZENS/RIGNAC 4** prévu initialement le samedi 27 janvier 2024 à 20h30 se jouera le vendredi 26 janvier 2024 à 21h00 (accepté par Montbazens/Rignac).
- Le match **ST JULIEN DE RODELLE 1 – US VALLON 3** prévu initialement le vendredi 26 janvier 2024 à 20h30 se jouera le samedi 27 janvier 2024 à 20h30 (accepté par US Vallon).
- Le match **LAISSAC 3 – HAUT LEVEZOU 2** du dimanche 21 janvier 2024 à 15h00 se jouera sur le terrain de Gaillac d'Aveyron.
- Le match **US VALLON 3 – COMBES ES 3** reprogrammé le samedi 20 janvier 2024 à 20h00 se jouera le vendredi 19 janvier 2024 à 20H30 sur le stade de St Christophe (entente entre les deux clubs).
- Le match **FOISSAC 2 – BAS ROUERGUE 2** reprogrammé le samedi 20 janvier 2024 à 20h00 se jouera le dimanche 21 janvier 2024 à 15h00 (entente entre les deux clubs).

Forfaits

- Le match **Ste Croix 1 – Bouillac 1** du dimanche 14 janvier 2023 à 15h00, Départementale 4 VGM, Poule D, 1^{er} forfait de **Bouillac 1** : **Amende : 50€.**

Décision N°1 – 01 2024 de la CDGCS (Commission Départementale Gestion Des Compétitions Séniors) du jeudi 18 janvier 2024 :

- Match n°26217030 du samedi 25 novembre 2023 à 20h00, OLEMPS 2 – LA BASTIDE/RIEU/COL 1 en départementale 4 VGM, Poule A :

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que le match a été arrêté à la 64^{ème} minute en raison d'une panne d'éclairage, la CDGCS en application de l'article 22 alinéa 4 du règlement des championnats donne match remis.

Le match sera rejoué à une date ultérieure.

Décision N°1 – 02 2024 de la CDGCS (Commission Départementale Gestion Des Compétitions Séniors) du jeudi 18 janvier 2024 :

- Match n°26212423 du samedi 13 janvier 2024 à 19H30, ST LAURENT/LA CANOURGUE 1 – RANCE et ROUGIER 1 en départementale 2 Sodepol, Poule A :

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que le match a été arrêté à la 45^{ème} minute en raison d'une panne d'éclairage, la CDGCS en application de l'article 22 alinéa 4 du règlement des championnats donne match remis.

Le match sera rejoué à une date ultérieure.

Matchs reportés

- Voir le site du District

La prochaine réunion est fixée au jeudi 25 janvier 2024 à 9 heures.

La réunion est clôturée à 12.00 heures

Le Secrétaire de séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président

A. DALMON

